



Mise à jour le 09/07/2020

Centre de Formalités des Entreprises de Lons-le-Saunier

du lundi, mardi, jeudi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00

mercredi : 8h30 – 12h00

vendredi 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h30

DEMANDE DE CARTE DE COMMERCANT AMBULANT

(Liste des pièces justificatives)

Pièces relatives à la personne :

- Cas général :

- carte d'identité en cours de validité
- une photo d'identité couleur
- original extrait k-bis de moins de trois mois

- Pour les étrangers :

- titre de séjour (photocopie)
- copie livret de famille international

- Pour les forains :

- personne titulaire d'un livret de circulation n'ayant pas choisi d'organisme de domiciliation : copie du livret de circulation et indication par le déclarant de l'adresse du CCAS ou CIAS de la commune de rattachement.
- personne titulaire d'un livret de circulation ayant choisi un organisme de domiciliation : attestation d'élection de domicile remise par un CCAS ou CIAS ou autre organisme agréé.
- personne non titulaire d'un livret de circulation : attestation d'élection de domicile remise par un CCAS ou CIAS ou autre organisme agréé.

Pièces relatives au local :

- Si vous êtes locataire : quittance de loyer ou quittance EDF-GDF
- Si vous êtes propriétaire : copie de la dernière taxe foncière
- Si vous êtes hébergé : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeur

Coût de la formalité pour établir la carte :

- un chèque libellé à l'ordre de la CCI du Jura 30 €